



Service de transport à destination du Centre Commercial de BIVIERS

LA MUNICIPALITÉ DE BIVIERS
met en place un service de transport à destination
du Centre Commercial implanté sur la commune.

A COMPTER DU JEUDI 16 AVRIL 2009

Le service sera assuré le jeudi matin, à partir de 9h00.

TRES IMPORTANT :
les personnes seront prises en charge
et ramenées à leur domicile.

Réservez par téléphone à la mairie au 04 76 52 10 45





Quelques explications sur ce service

De quoi s'agit-il ?

L'objectif est d'aider les personnes qui ont des difficultés (passagères ou durables) pour conduire, et en particulier faire leurs courses : personnes âgées, malades, handicapées...

Comment cela va-t-il se passer ?

Un minibus (7 places disponibles) prendra les personnes inscrites (modalités ci-après) à leur domicile, entre 9h00 et 9h30, et les transportera jusqu'au Centre Commercial. Elles seront déposées et auront environ une heure pour faire leurs courses. Les personnes âgées auront accès à la caisse prioritaire. Des sièges seront installés dans le magasin pour attendre le moment du retour.

Combien cela va-t-il coûter ?

A compter du 1^{er} septembre 2015, ce transport est facturé **8€ mensuel**.

Les factures seront transmises chaque trimestre aux usagers (novembre – février – mai - août)

IMPORTANT :

il faudra compter environ deux heures entre le moment où vous quitterez votre domicile, et celui où vous y reviendrez.

Réservez par téléphone à la mairie au 04 76 52 10 45



Comment bénéficier de ce service ?

Première étape : s'inscrire

Vous devez remplir la fiche d'inscription jointe, et la transmettre en mairie.
ATTENTION : n'oubliez pas d'indiquer précisément où le minibus pourra s'arrêter pour venir vous chercher (ex : devant votre portail, devant votre garage...).

Deuxième étape : réserver un voyage

Pour bénéficier du service un jeudi, et ce pour chaque voyage, réservez par téléphone à la mairie au 04 76 52 10 45, au plus tard la veille, avant 11h45.
EXEMPLE : pour le premier jeudi, c'est à dire le jeudi 16 avril, il faut réserver avant le mercredi 15 avril, 11h45.

Troisième étape : le jour J

Le jeudi matin, tenez-vous prêt(e) à l'heure qui vous aura été communiquée par la personne ayant pris votre réservation, et surveillez l'arrivée du minibus.

Comment annuler ?

Si vous ne pouvez pas vous libérer comme prévu, il est impératif de prévenir la mairie au 04 76 52 10 45, dès 8h00.

IMPORTANT :
s'il y a plus de 7 personnes inscrites, un deuxième transport sera organisé. Il débutera à 10h00.

Réservez par téléphone à la mairie au 04 76 52 10 45



Fiche d'inscription

A remplir et transmettre à la mairie,
369 chemin de l'église 38330 BIVIERS

Nom :

Prénom :

Adresse complète :

.....

.....

Endroit précis du rendez-vous avec le minibus :

.....

Téléphone fixe :

Téléphone mobile :

Personne de votre entourage à contacter en cas de problème
(numéro de téléphone obligatoire)

Nom et prénom :

Téléphone fixe :

Téléphone mobile :

Réservez par téléphone à la mairie au 04 76 52 10 45

